

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **86 (1960)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CARNET DES CONCOURS

Concours de la maison européenne 1960

La Foire internationale de Gand organise pour la seconde fois son Concours d'architecture, dénommé « Concours de la Maison européenne 60 ». Il se rapporte à la construction d'une maison sociale individuelle destinée à une famille comportant les parents et deux enfants¹.

Le montant total des prix atteint, cette année, 300 000 fr. belges, soit le triple de celui de l'année précédente.

Devant le succès obtenu par les deux projets qui furent exécutés en grandeur naturelle à la Foire internationale de Gand de septembre 1959, les organisateurs envisagent la construction de différents prototypes à la Foire de 1960 qui se tiendra du 10 au 25 septembre.

Les architectes désireux de participer au concours en question peuvent obtenir le règlement et tous renseignements afférents auprès de la maison *Natural S.A.*, Boîte postale, Bâle 2. Tél. (061) 34 70 70.

La date ultime de remise des plans est fixée au 31 mars 1960.

¹ Le jury appelé à se prononcer sur les projets, qui seront remis par les architectes, se situe parmi les plus compétents en Europe.

Le jury comprend : 1. Un architecte par pays membre du Marché commun : a) pour l'Allemagne : le professeur Egon Eiermann, de Karlsruhe ; b) pour l'Italie : l'architecte F. Albini, de Milan ; c) pour la France : l'architecte M. Lods, de Paris ; d) pour le Benelux : les architectes Bakema, de Rotterdam, et V. Bourgeois, de Bruxelles. — 2. Un délégué de l'Union internationale des architectes : M. J. Dubuisson, de Paris. — 3. Un délégué de l'Administration de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire à Bruxelles : M. le directeur général V. Bure. — 4. Un délégué de l'Institut national du logement à Bruxelles : M. C. Crape, secrétaire général. — 5. Un ingénieur-patricien belge : M. P. Streitz, de Bruxelles. — 6. Un architecte de l'Union royale des architectes de la Flandre orientale, à Gand : M. J. Malfait, président. — 7. Un délégué de la Foire internationale de Gand : M. H. P. Persin, secrétaire général.

Aménagement des terrains situés en bordure du lac, entre la Chamberonne et Ouchy, à Lausanne

Jugement du jury

La Direction des travaux de la Ville de Lausanne nous prie de rectifier le communiqué par elle transmis et publié dans notre numéro du 2 janvier 1960, comme suit en ce qui concerne les 1^{er}, 2^e et 6^e prix ainsi que l'un des achats :

1^{er} prix : MM. Eugène Mamin, architecte, et Hubert Vuilleumier, collaborateur.

2^e prix : MM. Arnold Pahud, Italo Ferrari, architectes, et J. Chatelan, collaborateur.

6^e prix : MM. J. P. Lavizzari, Marc Brandlin, Bernard Meuwly, architectes.

Achat : MM. R. Keller, Schaffner et Schlup, architectes, E. Musy, P. Baud, B. Schmid, P. Daves, collaborateurs.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section industrielle

527. Jeune ingénieur ou technicien mécanicien. Chaudronnerie et construction d'appareils chimiques. Comme adjoint à l'ingénieur en chef. Connaissance des langues. Fabrique chimique. Nord-ouest de la Suisse.

529. Technicien électricien. Calcul et construction des machines et appareils électriques ; en outre, dessinateur électricien. Fabrique de machines. Suisse alémanique.

531. Jeune technicien mécanicien. Connaissances commerciales. Instruments de mesure et de contrôle pour tra-

vau de bâtiment et de génie civil. Langues : allemand, français et anglais. Voyage à l'étranger. Zurich.

533. Employé technique (dessinateur en machines ou mécanicien ou ajusteur). Formation commerciale. Connaissance de la langue anglaise. Environs de Zurich.

1. Dessinateur en machines ou en installations sanitaires. Bureau technique. Zurich.

3. Dessinateur technique. Branche frigorifique. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1959 : 57, 103, 309.

Section du bâtiment et du génie civil

1226. Technicien en génie civil. Bureau et chantier ; en outre, dessinateur en génie civil ou en béton armé. Bureau d'ingénieur. Nord-ouest de la Suisse.

1228. Technicien en bâtiment. Bureau et chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

1230. Conducteur de travaux en bâtiment. Chantier d'un bâtiment industriel ; en outre, dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton de Zurich.

1232. Dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

1234. Technicien en bâtiment. Bureau et chantier. Zurich.

1236. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton de Schwyz.

2. Dessinateur en bâtiment. Canton des Grisons.

4. Conducteur de travaux ; en outre, technicien ou dessinateur en bâtiment. Suisse orientale.

6. Architecte ou technicien, éventuellement dessinateur en bâtiment ; en outre, conducteur de travaux. Bureau d'architecture. Ville des environs de Zurich.

8. Technicien en génie civil et dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Lucerne.

10. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Suisse orientale.

12. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Zurich.

14. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Zurich.

16. Dessinateur technique (en bâtiment ou en machines). Installation de restaurants et d'hôtels. Zurich.

18. Dessinateur technique. Bureau d'ingénieur. Zurich.

22. Architecte d'intérieur ou dessinateur en meubles. Installations frigorifiques. Zurich.

24. Technicien en génie civil. Administration cantonale. Nord-ouest de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1959 : 492, 880, 980, 1022, 1036, 1116, 1118, 1126, 1138, 1176, 1224.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 7 et 8 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir page 9 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Revêtement de façade

(Voir photographie page couverture)

Dans notre département de menuiserie métallique, nous avons réalisé le revêtement complet de trois façades de l'agrandissement ouest de l'EPUL, à Lausanne (architecte, M. le professeur J. Tschumi, à Lausanne).

Ce revêtement, exécuté en alliage d'aluminium, comprend par élément un contre-cœur et un vitrage. Le contre-cœur est formé d'une plaque de novopan à l'intérieur, de verre émaillé à l'extérieur, avec entre les deux un caisson en tôle remplie de foamlam. Le vitrage est composé de deux guichets coulissant horizontalement, d'une dimension d'environ 175 mm de large et 220 mm de haut par guichet, avec verre double thermopane. Les façades sud et ouest ont été équipées de brise-soleil également en alliage d'aluminium.

ZWAHLEN & MAYR S. A., à Lausanne.